

LA MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON
Un an. . . . 8 fr.
Six mois. 4 fr.

LES ANNONCES
se traitent de gré à gré.

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an. . . . 10 fr.
Six mois. 5 fr.

ÉTRANGER
Un an. . . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT



A Messieurs les Electeurs
DES QUATRE CIRCONSCRIPTIONS DE PARIS

Quoique vous ne me l'ayez pas demandé, Messieurs, je viens poser devant vous ma candidature pour l'un des quatre sièges vacants au Corps-Législatif, et même pour tous les quatre si cela peut vous convenir.

Je ne voudrais pas, Messieurs, être accusé de présomption, mais je me tromperais fort si cette candidature ne faisait une concurrence désastreuse à celles de mes nombreux compétiteurs. Il faut que vous sachiez, en effet, que pour mériter vos suffrages je suis décidé à tout, et que je me propose d'aller beaucoup plus loin que tous ceux qui jusqu'à ce jour ont brigué votre faveur, — Rochefort compris.

Aussi n'abuserai-je pas pour assurer mon élection du moyen commode et usité de démolir mes co-candidats.

Ne vous dirai-je pas que M. Glais-Bizoin est un loustic politique, bon tout au plus à faire des interruptions, — attendu que les trois quarts des hommes d'Etat seraient probablement incapables d'en faire autant.

Ne vous ferai-je pas remarquer que M. Crémieux est âgé de soixante-quinze ans, ce qui est un peu vieux, dans un moment où l'on demande des hommes nouveaux, — attendu que M. Raspail et son ami Belmontet ont bien été nommés quoi que affligés de la même infirmité, et que

du reste ces messieurs sont encore des enfants auprès de quelques-uns de nos sénateurs.

N'accuserai-je pas M. Allix de patanger agréablement dans un gachis socialiste où il ne comprend pas grand chose, — attendu que nos ministres sont embourbés pour le moment dans un gachis impérialiste où ils ne voient pas trop clair non plus.

Ne reprocherai-je pas à M. Ledru Rollin de s'embarquer dans une aventure dont il ne peut prévoir ni l'issue ni les conséquences, — attendu qu'il sera assez puni de son équipée par la perte des trois-quarts du prestige qui s'attachait à sa personnalité, — alors qu'au lieu d'être un germe de division il n'était qu'un drapeau autour duquel se groupaient les diverses nuances du parti démocratique.

Enfin ne poursuivrai-je pas M. Henri Rochefort de mes sarcasmes pour avoir écrit dans sa jeunesse un vaudeville intitulé : *la Vieillesse de Bridabi*, — attendu que M. de Morny a bien fait dans son âge mur : *M. Choufleur restera chez lui le...*

Non, Messieurs, mon intention n'est pas de me faire un piédestal de l'indignité de mes adversaires, et si je dois être votre élu, je ne veux le devoir qu'à mon propre mérite.

La première question, Messieurs, qui se présente à nous, est celle du serment : le prêterai-je, ne le prêterai-je pas ? Je me hâte d'abord de vous déclarer que sur ce point comme sur tous les autres, j'agirai absolument comme il vous plaira, n'entendant jamais faire le plus petit mouvement en dehors de la volonté de mes électeurs, — seulement laissez-moi vous dire que la chose ne vaut pas qu'on s'y arrête longtemps. Qu'on prête serment ou

qu'on ne le prête pas, — en politique c'est tout un.

Le serment n'est absolument qu'une formalité de fantaisie, et on s'en dégage journellement avec une telle facilité, qu'il serait fâcheux de perdre son temps à discuter les *si* et les *cas* de la question : aussi m'expliqué-je mal tout le bruit qui se fait autour.

Quant à ma profession de foi, Messieurs, elle sera courte, mais bonne.

J'avais songé d'abord à demander comme tous les autres, la diminution des impôts, la suppression des armées permanentes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'instruction gratuite et obligatoire, l'abolition de l'article 75 de la constitution de l'an VIII, l'abrogation de la loi de sûreté générale, etc., mais j'ai pensé que cela vous semblerait un peu mou, et j'ai pris dessein d'y ajouter : la suppression de l'impôt et l'abolition de la misère.

Le but que je poursuis, Messieurs, est de constituer la Nation française en une vaste société dont tous les membres heureux, riches, bien portants, passeront leur vie à s'appeler frères et à se donner des poignées de mains et des embrassades non interrompues. Je pourrais, dès à présent, vous expliquer les systèmes au moyen desquels j'espère arriver à cette régénération sociale, — mais je préfère vous en réserver la surprise, et je vous dirai ça — quand je serai député.

Ai je besoin, Messieurs, après cet exposé de principes, de protester de mon dévouement pour le peuple ; vraiment je ne le pense pas. La seule chose qui m'embarrassera sérieusement sera de connaître exactement de quoi se compose ce peuple auquel j'ai la ferme intention de consacrer ma vie, et de savoir en quel endroit je pourrais le trouver.

crer ma vie, et de savoir en quel endroit je pourrais le trouver.

Cette ignorance, Messieurs, vous fera sans doute sourire, mais considérez que d'une part je ne suis qu'un simple provincial, et que d'autre part les gens qui prétendent servir la cause du peuple sont si nombreux et professent entre eux des opinions tellement contradictoires, — que cela peut bien vous jeter quelque confusion dans l'esprit.

Vous savez en effet, que depuis Napoléon III jusqu'au citoyen Budaille, en passant par MM. Granier de Cassagnac, Emile Ollivier, Jules Favre et Raspail, — et que depuis le *Peuple Français* jusqu'au *Réveil* en passant par le *Constitutionnel*, l'*Opinion Nationale*, le *Siècle* et l'*Avenir National*, chacun soutient énergiquement représenter le peuple, le vrai peuple, le peuple souverain, tandis que celui du voisin n'est qu'un peuple de carton, un peuple de pacotille.

Comment s'y reconnaître au milieu de cet encombrement de peuples ; comment distinguer le bon d'avec le mauvais !

C'est là un point, Messieurs, sur lequel vous ne manquerez pas, j'espère, de m'éclaircir, — car il est essentiel, indispensable pour la réalisation de mon programme.

Ah ! un détail que j'oubliais. — Il va sans dire que ce programme implique forcément le renversement de ce que vous savez bien, et je ne compte pas rester plus de huit ou quinze jours sans vous apporter la tête de Napoléon III et celle de tous les membres de sa famille.

Arrivons maintenant au mandat impératif, — c'est à cet endroit que j'attends mes adversaires, certain de triompher d'eux sans grande difficulté.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

Economie domestique.

Jeannette. — Comme tu es songeur et taciturne, ami Jean ; — voilà au moins six semaines que tu ne m'as parlé. — A quoi penses-tu, dis-moi ?

Jean. — Ah ! c'est toi, Jeannette. — A quoi je pense ? — Te rappelles-tu, Jeannette, qu'autrefois tu me reprochais constamment d'avoir trop de sévérité, de tenir trop serrés les gens de la ferme, de ne leur laisser ni faire un mouvement, ni dire un mot.

Jeannette. — Oui, oui, je me rappelle ça. — Il n'y a pas si longtemps, d'ailleurs.

Jean. — Eh bien, j'ai suivi ton conseil, et je m'en trouve bien, n'est-ce pas ?

Jeannette. — Mais, — pas trop mal.

Jean. — Pas trop mal ! tiens tu me feras sauter en l'air. — Pas trop mal, ah ça tu es donc sourde, tu es donc aveugle ? Sourde, puisque tu n'entends pas les injures, les insultes, les calomnies qu'on me prodigue depuis que je permets de parler ; — aveugle, puisque tu ne vois pas les menées, les manœuvres, les complots de tous ces gens qui veulent me faire renvoyer de la ferme et prendre ma place ?

Jeannette. — Et cela t'étonne, ami Jean ?

Jean. — Ce qui m'étonne surtout, Jeannette, c'est de voir le calme avec lequel tu prends les avanies qu'on me fait subir, vraiment c'est admirable ; et le jour où je serai par terre, le jour où mes ennemis auront le pied sur ma poitrine, je m'attends à l'entendre dire avec le même sang-froid : Et cela t'étonne, ami Jean ? Serviteur, ma chère, et à la façon dont tes expériences réussissent jusqu'à présent, je m'en vais les arrêter court.

Jeannette. — Jean, Jean, ne fais pas une semblable sottise ?

vres, les complots de tous ces gens qui veulent me faire renvoyer de la ferme et prendre ma place ?

Jeannette. — Et cela t'étonne, ami Jean ?

Jean. — Comment ! n'est-ce pas à vous dégoûter de la bonté et de l'indulgence, quand on voit qu'elles ne servent qu'à provoquer un redoublement d'injures et de grossièretés. — Et ne sais-tu pas, Jeannette, de quelle façon on apprécie ma conduite généreuse ? Il a peur. disent les uns ; il branle au manche, disent les autres. — Pas du tout, répond un troisième, vous ne connaissez pas le finaud : il nous laisse tranquillement enfermer dans un traquenard pour bien connaître ses ennemis, et à un moment donné, c'ac, tous pincés ! Comme c'est gentil, Jeannette, d'entendre interpréter ainsi ses meilleures intentions, et comment j'ai bien réussi en suivant tes conseils !

Jeannette. — Et cela t'étonne, ami Jean ?

Jean. — Ce qui m'étonne surtout, Jeannette, c'est de voir le calme avec lequel tu prends les avanies qu'on me fait subir, vraiment c'est admirable ; et le jour où je serai par terre, le jour où mes ennemis auront le pied sur ma poitrine, je m'attends à l'entendre dire avec le même sang-froid : Et cela t'étonne, ami Jean ? Serviteur, ma chère, et à la façon dont tes expériences réussissent jusqu'à présent, je m'en vais les arrêter court.

Jeannette. — Jean, Jean, ne fais pas une semblable sottise ?

Jean. — Hein, une sottise ? D'après les résultats, j'aime mieux mes sottises que tes actes de sagesse.

Jeannette. — Mais, malheureux, c'est toi qui es sourd, c'est toi qui es aveugle. — Quoi ! tu ne vois pas que ces injures, ces insultes, ces calomnies dont tu te plains ne sont que la suite naturelle des choses, la conséquence forcée, inévitable de ta situation ? — Pendant des années et des années, tu as établi dans cette ferme une discipline et une règle d'une sévérité inouïes ; — personne ne pouvait bouger ni dire un mot, tu voulais que tout plût devant ta volonté ; la moindre observation, la critique la plus timide étaient reçues, fallait voir ! et ceux-là seuls pouvaient parler à leur aise, qui criaient du soir au matin : — Le brave homme, l'excellent homme, l'habile homme, le grand homme, que monsieur Jean !

Jean. — C'était le bon temps, Jeannette.

Jeannette. — Et tu t'imagines bonnement que tout cela était sincère, et tu ne comprends pas que durant tout ce bon temps tes gens ont fait provision de mauvaise humeur, de colère et de haine ? Aujourd'hui les provisions s'écoulent, voilà tout.

Jean. — Ainsi, tu trouves tout simple, tout naturel que chacun me vilipende impunément, à son aise, et un peu plus tu me conseilerais de dire à mes insulteurs : — Grand merci, messieurs, vous êtes bien bons ; donnez-vous donc la peine de continuer.

Jeannette. — Mon Dieu non, ami Jean, je ne vais pas tout à fait jusque-là ; mais il y a certaines maladies, vois tu, où il est bon de savoir opérer à temps une saignée salutaire, et tu étais un peu dans ce cas-là ; — tout ce qu'on dit maintenant, c'est le mal qu'on a pensé de toi pendant près de vingt ans, et il y en a long....

Jean. — Il faut croire alors que je suis un profond scélérat.

Jeannette. — Profond scélérat, ami Jean, le mot est peut-être un peu gros, mais entre nous, il est assez difficile de te considérer comme un petit saint, et quand ce ne serait que la façon dont tu as obtenu le bail de la ferme....

Jean. — Eh parbleu ! ne te gênes pas ; mets-toi avec eux maintenant ; appelle-moi voleur, parjure, canaille, traître, tyran, etc., tu ne seras pas embarrassée de trouver les autres mots, je pense ?

Jeannette. — Pauvre Jean, vas, je comprends ta méchante humeur. — Sans doute, ce n'est pas drôle de s'entendre dire tant de sottises à la fois ; — mais bah ! mieux vaut que ça se passe en paroles qu'autrement, et ne t'avise pas de rien arrêter. — Le meilleur moyen, crois moi, de résister à un torrent n'est pas de lui élever des digues qu'il finit toujours par surmonter, — mais simplement de lui creuser un lit où il coule tout à son aise. — Au bout de quelques jours il est à sec.

L. LECLAIR.

Jean J. Luv

Le mandat impératif, Messieurs, non-seulement je l'accepte dans toute sa rigueur, mais mon intention est de l'étendre jusqu'aux actes les plus intimes de la vie privée.

Je veux être pour vous non pas seulement un député, mais un conseiller, un ami, un serviteur, un valet de chambre, un domestique!

A quelqu'heure du jour ou de la nuit que vous m'appeliez, je serai prêt à comparaître devant vous, et j'accepte d'avance les épithètes les plus dures, les adjectifs les plus désagréables qu'il vous plaira d'employer, tels que traître, lâche, pître, vendu, etc.

En dehors de mes occupations à la chambre et pendant la clôture du Corps-Législatif, je me ferai un véritable plaisir de vous rendre de ces petits services qu'on ne saurait attendre que d'un dévouement inaltérable, et vous ne me verrez jamais hésiter s'il s'agit de frotter votre parquet ou de cirer vos bottes...

Si même quelques-uns de vous ont des enfants en bas âge dont ils soient embarrassés, ils pourront me les confier à tour de rôle pendant 24 ou 48 heures, et je m'efforcerai de leur donner tous les genres de soins qu'exigent ces frères créatures...

Voilà je crois, Messieurs les électeurs, tout ce que j'avais à vous dire ou à peu près à l'appui de ma candidature.

Ainsi que je l'écrivais en commençant, je doute fort qu'aucun de mes compétiteurs puisse vous faire des propositions aussi séduisantes que les miennes — en ce qui concerne surtout le mandat impératif que personne n'a compris jusqu'à ce jour, avec une telle largeur de vues et un parfait développement.

Vous me nommez donc, Messieurs, c'est probable, — et une fois élu dans ces conditions, je vous donne ma parole d'honneur que dans les vingt-quatre au plus tard je vous prierai d'accepter ma démission.

Jacques BARBIER.

BONNES NOUVELLES



M. Laurier s'est désisté de sa candidature en face de celle de Rochefort et renonce à agiter à la chambre « l'éternel remords »

Nous n'irons plus aux voix, Les Lauriers sont coupés

Voilà un candidat de bonne composition et un Laurier qui se met à toutes les sauces.

L'illustre maréchal Prim a eu le toupet de déclarer aux Cortez qu'il donnerait bien sa démission, mais que les ennemis de la Révolution Espagnole s'en réjouiraient trop.

Et dire que les peuples se laissent toujours prendre à ces farces là!

Dans toutes leurs réunions, les citoyens irréconciliables parlent toujours de descendre dans la rue, d'insurrection et d'émeutes.

Mais dans la rue personne, Parbleu les meutes, c'est fait pour aboyer.

M. Lullier se présente aussi comme candidat au Corps Législatif, et a signé une profession de foi des plus aigres

D'habitude pourtant le vinaigre ne se met pas dans Lullier.

MAUVAISES NOUVELLES



M. Rochefort accepte le mandat impératif dans toute sa rigueur, et s'il ne peut faire adopter ses idées à la chambre; si, a-t-il dit, les événements lui ordonnent de porter son mandat... sur la borne, il l'y portera, et ses électeurs y seront avec lui.

Diable! dans ce cas les électeurs seront aussi bornés que le candidat.

Il est toujours question de remaniements ministériels. Espérons que nous conserverons nos ministres actuels, car leur démission les ferait de suite nommer sénateurs et ce serait autant de 30 mille francs qui nous sauteraient sinon au cou, du moins de la poche.

D'après quelques journaux, Don Carlos, dont les exploits ont retenti dernièrement, prépare une nouvelle levée de boucliers en Espagne.

Des boucliers! bien sûr c'est pour se cacher derrière.

Victor-Emmanuel s'est réconcilié avec l'Eglise, s'est confessé et a communiqué en voyant les approches de la mort.

Dès qu'il a su sa poitrine attaquée, vite il a songé à rentrer dans le sein de l'Eglise.

FAUSSES NOUVELLES



Un correspondant bien informé nous apprend que Raspail, dont l'horreur pour la police est bien connue, vient de s'entourer de domestiques ayant l'haleine... forte.

C'est afin, dit-il, qu'il puissent tuer les mouches à quinze pas.

Nous apprenons de source incertaine que l'empereur, ne sachant plus qui faire appeler pour former un ministère, s'est adressé à M. Gambetta.

Comme le député de la Seine a perdu un œil, M. Forcade prétend que ce sera un cabinet borgne.

D'autre part on annonce que Napoléon III vend ses chevaux de selle. Si S. M. vend ses chevaux de selle, c'est évidemment qu'il y a bien une question de cabinet en jeu.

Il paraît que dans les dernières chasses à courre de Compiègne, on a soigneusement évité de chasser les daims.

Le gouvernement ne veut pas encore se laisser accuser par les irréconciliables de tuer des beaux daims.

DÉFILÉ DE LA SEMAINE



Mais c'est un rêve, une illusion! c'est impossible!

On nous assure... franchement nous n'y pouvons croire... que la Chambre de Commerce a dû se réunir cette semaine pour s'occuper de la question du traité de commerce avec l'Angleterre. Comment! les quinze membres composant notre Chambre ont daigné s'assembler pour causer de cette affaire! On le dit.

Le traité de commerce avec l'Angleterre expire au commencement de l'année 1870, et tous les journaux nous ont rapporté l'agitation qui se produit dans le Nord pour demander au gouvernement la dénonciation de ce traité, tandis que le Midi en désire ardemment le maintien. La Chambre de Commerce de Bordeaux a provoqué un meeting à cet égard.

Incontestablement le libre-échange, avantageux aux industries du midi et du centre, surtout à Lyon, est fatal à celles de l'est et du nord, ou du moins à certaines d'entre elles. Leurs plaintes ont été assez accentuées et éloquemment rendues à la dernière session législative. Il est fort probable que dans le nouveau Corps Législatif, les protectionnistes trouveront encore de nombreux et zélés défenseurs; et qui sait si le libre-échange sortira vainqueur de la lutte?

C'est là surtout que nous verrons à l'œuvre nos nouveaux députés; mais en attendant, le citoyen Raspail, au lieu de s'envelopper douillettement dans sa robe de chambre gris-perle à Arcueil-Cachan, et le citoyen

Bancel, au lieu de venir à Lyon réciter des phrases toutes faites dans des réunions privées, et d'aller ensuite reprendre ses cours de littérature à Bruxelles, — ces deux citoyens eussent mieux fait de venir étudier sur place les intérêts commerciaux de Lyon pour les défendre au Corps Législatif en connaissance de cause.

Cela eût mieux valu que la journée du 26 octobre.

Quant à notre Chambre de Commerce, si tant est qu'elle veuille se déroiller un brin, elle devrait provoquer des réunions, et faire signer, par tous ceux qui à Lyon vivent de l'industrie soyeuse, une pétition qu'on remettrait entre les mains des cinq députés du Rhône, avec le mandat de revendiquer le maintien du traité de commerce.

Il ne faut pas se dissimuler que sa dénonciation serait une ruine, non-seulement pour la fabrique de Lyon, mais encore pour tous nos départements voisins qui participent peu ou prou aux bénéfices que ces traités assurent à la soierie.

Le successeur désigné de Mgr de Bonald est parait-il Mgr Dubreuil archevêque d'Avignon. D'après le *Gaulois* qui le premier a annoncé la nouvelle, Mgr Dubreuil aurait été choisi au milieu de plusieurs compétiteurs sinon pour son mérite et pour ses talents, du moins comme le plus Bonapartiste.

Que le gouvernement prodigue ses biens à ses fidèles, cela se conçoit, mais il est désagréable lorsqu'on comptait sur un archevêque de tomber sur un fonctionnaire.

Les infortunes du docteur Chapot devant le conseil de guerre des pompiers de Lyon, ont inspiré la verve lyrique de son confrère le docteur P..., qui nous adresse à ce sujet une complainte sur l'air de la *romance de Joseph*.

Voici quelques-unes de ces lamentations poétiques:

C'est le seize du mois d'octobre
Que l'état-major des pompiers
A voulu te couvrir d'opprobre,
Toi que j'admire volontiers!
En vain parait pour te défendre
Un quidam, noble chevalier,
Perret, refusant de l'entendre,
Lui dit: vous n'êtes pas pompier.

Chapot, pleure toute ta vie
Le brave pompier de Thizy!
Il est mort d'une apoplexie
Qui par ta faute l'a saisi:
Quoi! tu marchais sans ta giberne,
Sans bicorne, sans ton habit!
Ah! que ton crime me consterne,
Chapot, que ton nom soit maudit!..

Lachal a poussé la vengeance,
Horreur! jusques à t'accuser
D'homicide par imprudence,
Lachal, cet homme à tout oser,
Toujours en butte à sa malice,
Le grand conseil. ô sort cruel!
Te condamne, affreuse injustice,
A vingt francs ronds et sans rappel. (sic)

On affirme que Troppmann a avoué: c'est dommage, car un de nos amis avait un moyen infaillible d'arriver à la vérité dans l'affaire de Pantin.

Puisque, nous disait-il, Messieurs et Mesdames les spirités ont des procédés spéciaux pour évoquer les morts, les faire parler et écrire, M. Douet-d'Arc, juge d'instruction, n'avait qu'à se mettre en rapport avec l'un ou l'une d'entre eux et les prier d'évoquer l'âme de Jean Kinck, lequel, à coup sûr, n'aurait fait aucune difficulté d'indiquer l'heure et le jour précis où Troppmann l'a assassiné, ainsi que l'endroit exact où son corps a été enterré.

Nous n'en avons pas fini, du reste, avec l'exploitation commerciale du crime de Pantin.

Il nous est arrivé par la poste, il y a deux jours, une affiche rouge représentant les six cadavres de la famille Kinck, étendus sur les tables de la Morgue. — Que dis-je? six cadavres, il y en a sept, car le dessinateur tenant à ne rien oublier, a eu le soin de mettre dans les bras de la femme Kinck l'enfant dont elle était grosse au moment de l'assassinat, et qui a été extrait au moyen de l'opération césarienne.

Cela doit servir de couverture, parait-il, à une série de livraisons à dix centimes, où l'on se propose de prodiguer aux amateurs, jusqu'à la nausée, tous les détails de la bouche de Troppmann.

Lorsque, au moment du crime, le *Gaulois* procurait le même régal à ses lecteurs, on a trouvé la chose médiocrement ragoûtante, —

mais du moins trouvait-elle une sorte d'excuse dans la curiosité fiévreuse du public qui, avide de tout savoir, n'avait pas le loisir de se montrer fort délicat. — Mais aujourd'hui, veni de nouveau nous servir les six cadavres avec l'embryon en plus, sur une belle affiche rouge.... pouah! c'est simplement ignoble.

Puisque nous en sommes aux assassinats, la justice a-t-elle décidément perdu tout espoir de mettre la main au collet de quelques-uns des gredins qui ont pu impunément se livrer à leurs exercices dans notre bonne ville ou aux environs?

Nous ne voulons pas parler de l'assassinat de la laitière de Dardilly, ni de celui de M. Bertholon, qui sont déjà peut-être un peu vieux pour qu'il soit possible de retrouver leurs auteurs; — mais il en est d'autres plus récents, tels que les assassinats de Goutalon, de Venet et de la femme Myon de Chaponost, à propos desquels il serait bon de ne pas abandonner complètement les recherches.

Justement l'impunité actuelle de la presse créant des loisirs au ministère public, n'aurait-il pas là une excellente occasion d'occuper son zèle?

Notre excellent confrère l'*Impartial-Dauphinois* l'un des journaux de province les mieux faits, et les plus justement appréciés de la presse indépendante, a découvert la perle que voici dans les discours de rentrée de la Cour Impériale de Grenoble, prononcé par M. Emile Berger, avocat général.

« Si nous rappelons les fautes des anciennes cours souveraines, ce n'est point dans une pensée de dénigrement, mais pour mettre en saillie cette vérité, que la justice n'existe dans tout son éclat, que lorsqu'elle est libre, indépendante, EN PLEINE POSSESSION D'ELLE-MEME ET SANS MELANGE AVEC LES AUTRES POUVOIRS.

O monsieur Pinard, monsieur Baroche et tutti quanti, ces quelques lignes ne doivent-elles pas vous rendre rêveurs?

Trouvé dans la boîte du journal

Delendus corpus legislativus.

Ton latinisme est d'un oseur malin,
Père Gagne, et non pas d'un pleuteur,
En élevant au genre masculin
Ce *Corpus* d'un genre si neutre.

UN ÉLÈVE DE SECONDE

M. Jules Frantz nous annonce dans une lettre circulaire la réapparition du journal *l'Avant Garde* organe des Francs parleurs, qui avait suspendu sa publication il y quelques mois, devant les rigueurs judiciaires.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à notre confrère ressuscité.

On nous annonce également la publication d'un journal illustré, comique et critique qui doit paraître aujourd'hui samedi 13 novembre, sous le titre de la *Charge*.

Un bon écriteau à la porte d'un vitrier de St-Clair:

ICI ON POSE LES VITRES A DOMICILE.

Malin, ce vitrier, très-malin!

Deux amis s'arrêtent devant l'officine d'un pharmacien: Regarde donc, dit le premier, riant à se tordre, ce grand sec et maigre qui pile des drogues.

— Eh bien! je ne vois rien là de très drôle?

— Comment! pas drôle, mais, mon cher, c'est des os pilant.

HECTOR PÉRIÉ.

MICROSCOPIQUE NÉMÉSIS

Albert Millaud.

Sur l'un de ces hauts faits divers
Que le bon public gobe en ville,
Chaque jour Millaud fait dix vers
Dont tu rougirais, ô Banville!

Mieux que Jupiter n'aime Isis
La déesse changée en vache,
Albert aime la Némésis
Qui tenant en main, pour cravache,

Des serpents, cingle les pervers ;
Toi, parfois comme il est affable,
Millaud pour nous, en petits vers,
Change les serpents de la fable.

Les critiques ne trouvent pas, —
(Ce sont gens à mettre en bouillottes),
Les rimes qu'avec un compas
Tu mets, Albert, bout à bout, riches.

De fait, bien qu'elle ne soit point
Ta rime, en effet, millionnaire,
Point ne doute que sur ce point
La critique, ô cher Millaud ! n'erre.

Albert doit rimer chichement,
Ou tu n'es qu'un mythe, ô logique !
— Vouloir qu'il rime richement,
Quand tout recueilli mythologique

Nous dit que la nécessité
De Némésis était la mère !
O critique, ta cité
Me cause une douleur amère !

G. RÉMY.

LA GRÈVE DES TISSEURS

Nous avons lu dans le *Salut public* de mardi dernier :

« Il n'est pas exact, jusqu'ici du moins, ainsi que l'a assuré une feuille de notre ville, que les ouvriers lyonnais se soient entendus, par l'intermédiaire de l'Union nationale, avec les ouvriers en soie de la Suisse, pour organiser, le cas échéant, un chômage dans les deux pays. »

Probablement le *Salut* faisait allusion à la Mascarade du 7 novembre où nous avons dit :

Afin que l'industrie lyonnaise, atteinte en ce moment par la concurrence suisse ou allemande, puisse supporter cette concurrence, les tisseurs lyonnais se sont mis d'accord, paraît-il, avec la *Ligue internationale de Genève* qui provoquerait aussi à l'étranger une grève à l'effet de mettre les façons au niveau de celles de Lyon.

Eh bien, nous pouvons affirmer à notre confrère que, interrogés à ce sujet par plusieurs négociants, les délégués ouvriers ont répondu qu'ils provoqueraient également une grève en Suisse et en Allemagne par l'intermédiaire de l'Internationale avec laquelle ils étaient en rapport.

Il est aussi parfaitement exact que des ouvriers, meneurs ou autres, sont allés dans des ateliers invitant à cesser le travail et promettant, au nom de la même *Ligue internationale*, 1 fr. 50 par jour d'indemnité pour chaque métier.

On reste, le rôle de l'Internationale dans l'affaire des tisseurs n'est pas encore bien clair. On sait que cette société, — dont le but paraît être uniquement l'amélioration sociale des travailleurs, et dont la puissance occulte semble disposer à son gré de la volonté de tous les ouvriers et de tous les corps d'état, — n'a pas l'habitude d'opérer au grand jour et manœuvre dans l'ombre. La plupart de ses membres obéissent souvent de confiance à un mot d'ordre donné, sans se rendre un compte bien exact de ce que l'on leur demande.

Mais si cette fameuse Internationale veut faire œuvre utile pour les tisseurs, elle ne doit pas hésiter à provoquer une hausse des salaires à l'étranger. Il est notoire que nos fabricants sont obligés de payer des façons à peu près une fois plus élevées pour les mêmes articles que les industriels suisses, allemands ou italiens. Et l'on doit ajouter que tous les frais généraux, locations, employés, patentes, etc., sont aussi plus considérables en France qu'à l'étranger.

Il faut donc que les ouvriers tisseurs se persuadent bien que si l'augmentation rigoureuse demandée par eux n'est pas exigée simultanément à l'étranger comme en France, elle aurait ce seul résultat d'empêcher la fabrique lyonnaise de prendre une seule commission en concurrence avec l'étranger, et amènerait le démontage immédiat dans Lyon de tous les genres unis de qualité légère ou moyenne.

D'un autre côté, puisque MM. les fabricants semblent disposés à accorder la moitié de l'augmentation, soit 12 centimes 1/2 au lieu de 25, ils doivent eux aussi se préoccuper un peu plus de la position misérable des tisseurs lyonnais ; une concession minime encore, et probablement l'entente se ferait parfaitement, surtout si nos industriels consentaient à admettre une commission composée en nombre égal d'ouvriers et de fabricants qui réglerait à l'amiable la question des salaires.

Il y aurait d'autant plus de chance pour l'arrangement, que les ouvriers tisseurs ont toute confiance en leurs délégués, et seraient parfaitement disposés à ratifier les accords intervenus.

Malheureusement, on nous dit que MM. les fabricants refusent, sous divers prétextes, de former une commission pour discuter avec la commission ouvrière ; c'est un tort. Une commission mixte, animée de part et d'autre d'intentions conciliantes, tout en donnant satisfac-

tion à l'amour-propre des tisseurs, ramènerait certainement la bonne harmonie.

En se raidissant contre cette idée de discuter avec les ouvriers, on arrivera à augmenter l'antagonisme qui existe entre le capital et le travail, et à accentuer davantage le mécontentement des travailleurs.

Au fond, en admettant la grève effectuée et à demi vaincue, MM. les fabricants ne doivent pas se faire illusion : ce ne sera que partie remise.

Et, aussi longtemps qu'une commission mixte n'aura pas fixé le terme des prétentions réciproques, les travailleurs paraîtront être en droit de répéter la vieille rengaine : « Nous sommes exploités. »

A. MONEY.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Voici d'après notre correspondant spécial, le compte-rendu de la dernière réunion publique de cette semaine :

Dans la salle qui pouvait bien contenir cinq cents personnes mal à l'aise, se pressaient quatre mille électeurs, se bousculant, se cognant, se hachant les uns sur les autres ; un nombre égal était resté à la rue bouchant toutes les entrées et toutes les issues.

Tout-à-coup une clameur, un hurra formidable se font entendre : — Voilà R. chef !

On regarde, on cherche, où est-il ?

Enfin Rochefort apparaît très pâle, mais complètement couvert de sueur : il avait été obligé de descendre par la cheminée pour pénétrer dans la salle. Du reste cette teinte noirâtre ne faisait que donner à sa physionomie un caractère plus saisissant.

Il monte à la tribune, et d'une voix encore émue par sa dégringolade rapide, il commence son discours :

— Citoyens, ...
— Vive Rochefort !
— Citoyens, je ...
— Vive Rochefort !
— Citoyens, croyez ...
— Vive Rochefort !
— Citoyens, je jure ...
— Vive Rochefort !
— Vive Rochefort !

Une voix. — Il faudrait p't-être le laisser continuer.

— Hue ! le vendu, le traître, le jésuite, le mouchard !

Le commissaire de police. — Messieurs, je donne au bureau un premier avertissement.

Le président. — Mais pourquoi ?

Le commissaire de police. — Cette épithète de mouchard ne peut évidemment s'adresser qu'à ma personne, et je ne souffrirai pas qu'on injurie l'autorité.

— L'autorité, oh ! là, là, c'est tête !
Rochefort. — Je ferai remarquer à ...
— Vive Rochefort !
— Monsieur ...
— Vive Rochefort !
— Je ...
— Bravo, Rochefort !

Une voix. — Vive l'empereur !

Tumulte indescriptible. — A la porte, à la porte, le brigand, le voleur, le forçat !

Le président. — Messieurs, du calme ; je vous prévient que je ferai expulser le premier qui pousserait ce cri de nature à troubler l'ordre public.

La voix. — Vive l'empereur !

Nouveau tumulte. Cris nombreux : Hue, le fou !

Le commissaire de police se courrant. — La réunion est dissoute.

Le président. — Par exemple, c'est trop fort, parce qu'on a crié : Vive l'Empereur !

Le commissaire. — Non, Messieurs, mais un des assistants s'est permis d'ajouter : *attachez-le !* et je ne saurais tolérer qu'on parle dans ces termes de la personne du souverain.

Le président. — Mais ce n'est pas de l'exécutif qu'on voulait parler.

Le commissaire. — Pardon, on a dit galement *hou le fou !* Il n'y a plus de doute, je connais toutes vos finesses de langage ...

Malgré les protestations bruyantes de l'assemblée, le commissaire maintient la dissolution ; les assistants se séparent au milieu d'une bousculade désordonnée ; Rochefort a toutes les peines du monde à rejoindre son fiacre.

Cinq ou six électeurs se mettent en œuvre de dételer les chevaux, malgré les protestations du cocher qui craint qu'on égare ses bêtes dans la foule ...

Enfin, Rochefort calme d'un mot cette effervescence et cet enthousiasme, en criant au peuple par la portière : — Merci, citoyens, merci, mais ne vous donnez pas la peine de tirer, car vous traînez aussi le commissaire ...

Le malheureux s'était précipité dans le fiacre du candidat pour chercher un refuge contre la bousculade.

La foule se disperse aux cris mille fois répétés de *Vive Rochefort !*

Vive l'Empereur ! répond le commissaire, désireux de ne pas faillir à ses devoirs.

— Monsieur le Commissaire, lui dit Rochefort avec le plus beau sang-froid, je consens bien à vous reconduire, sous ma protection, jusqu'à votre domicile, mais si vous passez une seconde fois cette exclamation désagréable, je vous dépose au poste le plus voisin ; je ne souffrirai pas que vous excitiez ainsi le peuple à la révolte.

XAVIER LEFRANC.

PROPOS INTERROMPUS

Il y a trente-six manières différentes d'interrompre l'orateur qui parle.

Les interruptions varient de forme et de ton, suivant l'occasion et le milieu dans lesquels elles se produisent.

Voici quelques exemples.

A LA CHAMBRE.

L'orateur du gouvernement. — A entendre ainsi parler l'opposition, il semblerait qu'à elle seule appartient le monopole exclusif des sentiments libéraux ; c'est là, de sa part, une prétention outrée contre laquelle nous protestons énergiquement, car nous aussi, Messieurs, quoi qu'elle en dise, nous aimons la liberté ...

Une voix de la gauche. — Comme le chat aime la souris.

L'orateur de l'opposition. — Continuez à commettre faute sur faute ! Ceux que vous avez si longtemps opprimés et que vous croyez plongés dans un sommeil léthargique, ne tarderont pas, je l'espère, à se lever comme un seul homme ...

Une voix de la droite. — Va-t'en voir s'ils viennent, Jean !

L'orateur de l'opposition. — ... Et d'un vigoureux coup d'épaulé, renversant l'édifice que vous êtes impuissants à couronner ...

Voix nombreuses. — A l'ordre ! à l'ordre !

AU THÉÂTRE.

Le jeune premier à l'ingénue. — Oh ! parlez encore, Marie, parlez toujours ! Quand j'entends le murmure enivrant de votre douce voix, je crois ouïr sous la verte ramure, par un beau soir d'été, gazouiller les rosses ...

Plusieurs sifflets. — Dzzzzitt ...

Le fort premier rôle (femme) au traître. — Et bien oui, je l'aimais ! et vous l'avez tué, sans doute, monstre ! ô mon Henri, où es-tu ?

Le traître. — Il est ...

Une voix du parterre. — Dans les coulisses, pa bleu !

A L'ÉGLISE.

Le prêtre. — Jurez-vous fidélité et obéissance à votre époux ?

La future. — Je le jure ...

Un hibou dans le clocher. — Coucou !

DANS LES RÉUNIONS PUBLIQUES.

L'orateur. — Certes, je ne doute point que le citoyen Henri Rochefort ne soit un patriote convaincu et plein d'énergie, mais il me semble qu'en le préférant au Démosithènes de la démocratie, à Jules Favre, vous ...

Voix nombreuses. — A bas l'aristo ! à la porte le mouchard !

A SÉBASTOPOL.

Dumanet (montant à l'assaut). — Vive l'emp ...

Un boulet (lui emportant la tête). — Bünnngg !

AU COLLÈGE.

Le professeur. — Cet exemple nous apprend que nous devons toujours dans le cours de notre vie accepter avec résignation et sans nous plaindre toutes les épreuves ...

Un élève (pleurant). — Hi, hi, hi, M'sieu, c'est Cascarou qui vient de me pincer !

SOUS LE TOIT CONJUGAL.

Arthur. — O Emmeline ! croyez, si vous consentez à fuir avec moi loin de votre mari, qu'avec ...

Le mari survenant et souffletant Arthur. — Vlan !

DANS LES JOURNAUX.

Le feuilleton. — Quand soudain Rocambo, surgissant du fond de la tabatière que le comte étrenignait dans ses doigts crispés, s'écria :

Le Prote composant. — La suite au prochain numéro.

DÉMOCRITE.

THÉÂTRES



Grand-Théâtre — Au moment où mardi dernier, M. Sivori a paru sur la scène tenant en main son archet renommé, j'ai parié avec mon voi in la somme de vingt centimes, — prix de l'*Argus* et *Vert-Fert*, — que la soirée ne se passerait pas sans que nous entendissions le *Carnaval de Venise*, malgré l'absence sur le programme des éternelles variations dudit.

Naturellement j'ai gagné mon pari, attendu que de mémoire d'homme et de dilettante, depuis Paganini, on n'a jamais vu un violoniste se priver de ce *Carnaval*,

qu'on a bien soin de demander quand par hasard il ne figure pas sur l'affiche. Ce *Carnaval* et ses innombrables variations sont passés à l'état de *sic des mieux signifiées*, et j'en suis encore à comprendre comment on peut éprouver quelque plaisir à les écouter, alors qu'il n'est pas un être humain ayant assisté à deux ou trois concerts, qui ne les ait entendus à satiété, exécutés par des violonistes, flûtistes, clarinettes, violoncellistes, pianistes, de première, deuxième, troisième ou dernière catégorie.

Et remarquez bien que, à de très légères nuances près, inappréciables pour la majeure partie d'un public, — presque tous les artistes jouant d'un des instruments ci-dessus dénommés, vous fera des merveilles avec le *Carnaval de Venise*. C'est un peu comme les exercices de Léotard : d'abord il a étonné avec ses hardiesses de trapèze, et aujourd'hui il n'est pas un gymnaste qui ne fasse autant et mieux que lui.

Autre observation : pourquoi la plupart des artistes, au lieu de se contenter de nous offrir des morceaux choisis dans le répertoire des grands maîtres, ne manquent-ils jamais de jouer de la musique soit de leur composition, soit d'auteurs à peu près inconnus, comme le *Mélancolie* de Prume ? Le champ est pourtant assez vaste ailleurs ; et, comme il est rare, très rare, qu'un bon écrivain soit un bon compositeur et vice versa, — je suis sûr que les auditeurs aimeraient mieux l'interprétation de quelques pas-ages des opéras de Rossini, Meyerbeer ou Bellini, que celle d'une fantaisie de M. Machin, dont on n'a jamais entendu parler.

Dernière observation : pourquoi Messieurs les violonistes, pianistes, etc., accordent-ils une si grande place dans leurs concerts à la difficulté vaincue, au mécanisme compliqué du doigté, — que des amateurs sérieux peuvent seuls comprendre, et que la plus grande part du public applaudit un peu de confiance, — au lieu de chercher à nous charmer, nous émouvoir par un chant bien rendu ou des mélodies expressives. Je préfère mille fois, par exemple, le récitatif et la prière de *Moïse* joués par M. Sivori avec cette sûreté d'archet, cette ampleur et ce fini dont il a le secret, à toutes les variations tant et plus hérissées de difficultés dont il peut accompagner un thème quelconque.

Ceci dit, je n'hésite pas à proclamer que M. Sivori est, comme violoniste, un des talents les plus complets, le plus complet peut-être de notre temps. Je n'en veux pas pour preuve la brochette de décorations qui orne son habit, mais je trouve la consécration de son grand mérite dans le plaisir éprouvé à l'entendre, dans les applaudissements qu'on lui prodigue en tous lieux, et dans les succès qu'il remporte partout où il fait entendre les accords de son magique instrument.

Une chose à noter en passant.

Mardi matin, les journaux de Lyon annoncent l'arrivée de M. Sivori qui donnera trois concerts. Le même jour, l'affiche du Grand-Théâtre porte : UN SEUL CONCERT de M. Sivori, et le même soir dans l'intérieur du Grand-Théâtre on affichait A LA DEMANDE GÉNÉRALE, samedi, dernier concert de M. Sivori. Qui donc, dans l'intervalle du matin au soir du premier concert, a pu en demander généralement un dernier, puisque les feuilles publiques en avaient annoncé trois ?

Comment M. D'Herblay peut-il supposer qu'on se laisse encore prendre à cette glu par trop visible de ses réclames ?

Il ne faudrait pas beaucoup de représentations comme celle de la *Juive*, mercredi passé, pour amener un vide complet au Grand-Théâtre. Quel désarroi, bon Dieu ! quelle déplorable interprétation sous tous les rapports !

Je cherche en vain à placer un compliment, sans pouvoir trouver à qui l'adresser. M. Dulaurens qui, du reste, n'a jamais brillé dans cet ouvrage, s'est montré d'une faiblesse remarquable, malgré l'abaissement d'un demi-ton au moins de sa partie au 4^e acte ; M. Barbot n'a plus de voix du tout, et devient de jour en jour plus insupportable, et M. Périé chante faux dès qu'il veut légèrement augmenter le volume de son organe.

M^{me} Sallard, satisfaite de son succès dans *Faust*, revient à sa nonchalance, à sa froideur accoutumée : celle-là, certes, ne cessera pas ses cordes vocales dans ses efforts à donner la note.

Il n'est pas jusqu'à M^{me} de Taisy qui n'ait voulu se mettre à l'unisson, — sans doute par esprit de corps, — et soit fatigué, soit dégoûté, n'ait été une très médiocre Rachel.

Les chœurs ont manqué la mesure, donné mollement avec ensemble, le ballet à peu près nul comme toujours, et l'orchestre, dont les cuivres laissent beaucoup à désirer, a accompagné le plus fort, le plus lourdement possible des artistes sans voix.

Ajoutez une mise en scène malpropre, un empereur choisi parmi les plus laids des choristes — je sais bien qu'ils ne sont pas tous beaux, — et des figurants en haillons vêtus de calottes, de tuniques, ou de robes d'une révoltante saleté.

Sérieusement, est-il possible de voir, même sur un théâtre de dixième ordre, des accoutrements aussi dégoûtants que ceux des chœurs et figurants composant le peuple au 3^e acte de la *Juive* ? J'en appelle à tous ceux qui étaient mercredi soir au Grand-Théâtre.

Je sais bien que, malheureusement, nous voyons dans la rue le peuple mal nippé et misérable, mais nous payons M. D'Herblay pour que son peuple de convention soit au moins proprement mis. C'est déjà bien assez de le voir aussi laid que M. D'Herblay nous le montre soit au Grand-Théâtre, soit aux Célestins, et qu'il nous donne de si vilains échantillons de la rare française.

Il est de toute nécessité que la Direction se décide à acheter quelques kilos de savon ou envoi immédiatement ses costumes chez le dégraisseur, d'autant plus que les frais de décors neufs et de mise en scène coûteux ne la ruineront pas cette année, si elle continue à nous faire défilé tout l'an son répertoire comme elle semble en avoir envie, sans monter cette année une seule œuvre nouvelle devant lui occasionner quelques frais.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés,

Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 3.

AU BAT D'ARGENT

GRANDE MAISON DE BLANC

LYON, 9, rue Impériale, 9, LYON

TROUSSEAUX

LAYETTES

MISE EN VENTE EXTRAORDINAIRE D'ARTICLES SPÉCIAUX EN
LINGERIE POUR DAMES, LINGE CONFECTIONNÉ, BONNETERIE, FLANELLES, CHEMISES POUR HOMMES, ETC

COMPTOIR DE LINGERIE		
Chemises	pour dames en toile pur chauxre, très forte, à	4 75
Chemises	pour dames, en toile fine, festonnées à	7 90
Chemises	en cretonne écrue, à coulisse ou à poignets, à	3 75
Chemises	madapolam très fin, à	3 25
Chemises de nuit	pour dames, en madapolam fort et à plis, à	5 50
Chemises de nuit	percale, petits plis, jabot, col, poignets festonnés, à	9 50
Camisoles	madapolam et percale, à plis	2 45
Camisoles	percale, petits plis, col et poignets festonnés, à	3 25
Camisoles	percale, petits plis, jabot, col et poignets brodés, à	6 75
Camisoles	en piqué peluché, qualité supérieure, à	3 90
Pantalons	à plis, en beau madapolam, à	2 10
Pantalons	à plis et festons, à	2 45
Pantalons	en piqué peluché, à	3 75

Jupons	madapolam très fin, large ourlet, à	5 75
Jupons	percale, garniture plissée, à	4 50
Jupons	nansouk, volant garni de dentelle	6 50
Jupons	de dessous en piqué peluché	4 75
Jupons	de dessous en piqué peluché, festonnés	6 25
Taies d'oreillers	madapolam fort	1 15
Taies d'oreillers	toile, écusson brodé	3 75
Tabliers	de femme de chambre, bon madapolam	1 60
Choix incomparable de Jupons	nouveauté en couleur, unis et festonnés	Jupons flanelle ou molleton,
Capelines fantaisie	haute nouveauté pour dames et enfants	

Foulards blancs tout soie, depuis 2
Grand choix de Cache-nez soie pour hommes, à des prix exceptionnels.
Tous nos soins sont apportés à la Chemise sur mesure.

COMPTOIR DE BONNETERIE		
400 douz.	Bas écus coton Jumel en 4 et 5 fils, vendus jusqu'à ce jour 27 fr. la douz., à (les 6 paires)	9
Un lot	Bas écus diminués, maille forte et très longs de jambe, à (la paire)	1 25
Bas laine	peignée, bonne qualité, bien finis, à (la paire)	1 75
Bas laine	peignée, bonne qualité, bien finis, en 5 fils très forts, à (la paire)	2 45
100 douz.	Bas mérinos cachemire pur, fins ou forts, valeur de 5 fr., à (la paire)	3 25
Camisoles à taille	en tricot peluché	2 25
1500 Gilets	laine couleur, avec poches, maille anglaise, grande taille, depuis	9
500 douz.	Chaussettes coton écu supérieur entièrement diminuées, à (la demi douz.)	5

Specialité et grand choix de Bonneterie pour enfants.
Fabrique de BAS pour trousseaux et sur modèle.

Occasions exceptionnelles : Toile, Mouchoirs. Linge de table. Linge à thé. Cretonnes. Madapolam, Rideaux. Mousseline etc. etc. Comptoir spécial de Couvertures.

Nous ne saurions trop engager les Dames à profiter des sérieux avantages que la Maison du BAT-D'ARGENT ne cesse d'offrir et qui ont si bien établi le succès de cette Importante Spécialité.

LYON Rue et place Impériale, 36 et 38 à côté du passage de l'Argue LYON

AUX DEUX-PASSAGES

NOUVEAUTÉS

CORBEILLES DE MARIAGES

CORBEILLES DE MARIAGES

Châles, Soieries, Lainages, Articles de Blanc, Etoffes pour Deuil, etc.

Les plus grands soins sont constamment apportés par le Directeur de cette Maison pour que l'acheteur y trouve toujours grand choix bonne qualité et bon marché. Toutes les marchandises sans exception sont marquées en chiffres connus pour être vendues à VERITABLE PRIX FIXE et avec la plus sincère loyauté.

TRAPPISTINE



LIQUEUR DE TABLE

apéritive et digestive
préparée au

Convent de la Grâce-Dieu
près de Besançon (Doubs)

PAR LES

RR, PP. Trappistes eux-mêmes

L'exquise finesse de son arôme et ses qualités hygiéniques, éminemment salutaires, en font aujourd'hui notre première Liqueur française.

En Vente dans les principales Maisons.
En consommation dans les grands Cafés

DÉPOT GÉNÉRAL
CARLOZ VUILLEMIN
15, rue Lanterne, Lyon (22-52)

SOMMIERS-MODÈLES PERFECTIONNÉS
Brevetés s. g. d. g.
Elasticité et construction démontables, légères et nouvelles, répondant à toutes les exigences. — Prix : 12 à 30 f. Tarifs et dessins sur demandes
LAURENT, quai St-Antoine, 17, LYON

SOCIÉTÉ ANONYME

HOUILLÈRES DE FORGES ET DU MARTRAT

Départ. de Saône-et-Loire, arrond. de Chalon-S. S.
CAPITAL SOCIAL UN MILLION DE FRANCS
Siège de la Société : Paris, rue Royale-St-Honoré, 6
Emission de 5,000 Obligations à 250 f.
Rapportant un intérêt annuel de 48 f. remboursable à 500 f. en 29 ans

Versement : 75 f. en souscrivant.
75 f. moins 9 f. du coupon, soit 66 f. au 15 janvier 1870.
100 f. moins 9 f. du coupon, soit 91 f. au 15 juillet 1870.
ce qui met l'obligation à 232 f. avec faculté de se libérer à l'avance sous escompte de 5 p 100 l'an.
La souscription est ouverte du 10 au 20 novembre, à LYON chez M. C. COCHARD, changeur, rue Impériale, 6. 95

MALADIES

Dartres, Scrofules, Abcès, Taches à la Peau, Ulcères, Douleurs, Débilité générale. Maux de poitrine et d'estomac GUÉRIS complètement par le
ROB-SAVARESI, DÉPURATO-TONIQUE
PERFECTIONNÉ
Régénérateur du Sang et des Humeurs
Expéditions par correspondances
s'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe
rue Pizay, 12, au premier étage, Lyon
allée de traverse rue de l'Arbre-Sec 9 (36)

HERNIES

Sans opération, guérison prompte et parfaite, garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. S'adresser à M. Gaillard, médecin de la faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 4. (58-13)

SIROP et PATE PECTORALE D'ESCARGON

préparé

AU

Sucre - Candi



33 ans

DE

Succès

Le Sirop et la Pâte d'Escargots préparés par MALIGNON est le pectoral que recommandent nos célébrités médicales. Sa supériorité est incontestable contre la toux, l'asthme, les catarrhes chroniques et les affections de poitrine. aucun ne réunit autant de qualités essentielles et n'atteint mieux son but : guérir souvent soulager toujours, tel est le résultat infaillible de son emploi. Ne pas confondre cette PRÉPARATION SPÉCIALE, fruit de longues recherches, avec les autres Pâtes et Sirops qui portent le même nom sans avoir la même efficacité.

Exiger le cachet de l'inventeur sur toutes les boîtes et flacons.
Seule Fabrique à Lyon chez MALIGNON, pharmacien, rue Mercière, 33. — On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies de France et de l'Etranger. — Pour 3 ou 4 boîtes, envoi franco.
Prix : 2 fr. la bouteille, 1 fr. 50 la boîte. (94-12)

Rhumes, gripes, coqueluches
Guérison par le
PECTORAL CONTRE LA TOUX
de E. DESHAYES, pharmacien à Vendôme
Prix : 1 fr. 25 et 2 fr.

Dépôt à Lyon, à la Pharmacie SIMON, rue Impériale, 89
se trouve même pharmacie, le Baume sédatif contre les Maux de dents 1 f. 50 (91-12)